

# Assises militantes des Bouches-du-Rhône . 26/09/2009. Synthèse des ateliers et des propositions des militants.

## Atelier 1

### **Quelle économie verte pour demain ? Quel progrès à quel prix ?**

Si le temps de la sensibilisation et de la conscience collective est désormais acquis, celui de l'action est le défi qui se présente à nous aujourd'hui. Fort de l'adage « penser global, agir local », l'urgence climatique et environnementale est une chance et une opportunité pour les collectivités. La croissance verte est réelle, de nouveaux emplois se créent, des progrès, des innovations se font jour. Comment accompagner et développer ses nouvelles filières ? ;

L'action publique est en matière de développement durable déterminante.

Plusieurs propositions ont été formulées pour être soumises à débat et à étude.

- Mettre en place un PIB Vert. Ce mode de comptabilisation permettrait de savoir si une activité économique accroît ou fait baisser la richesse nationale.
- Ne pas laisser toute l'économie verte aux mains des entreprises privées. La puissance publique devra sur les questions de préservation des ressources avoir une politique nationale.
- Pour maintenir une concurrence équitable entre les produits polluants locaux et ceux importés, des mesures douanières pourraient être mise en place. Des négociations internationales seront bien sûr nécessaires.
- Les emplois qui vont être créés dans ce secteur ne cessent de croître. Si le potentiel est là, les formations font aujourd'hui défaut, notamment dans le cadre de reconversion de métiers dits industriels lourds.
- L'écologie sociale demande des moyens. Les collectivités devront se battre pour préserver une fiscalité pour leur permet d'agir aux plus près des besoins.

## Atelier 2

### **Violence des mineurs : quelles solutions ?**

Le comportement violent chez les mineurs, phénomène très préoccupant, pose un enjeu de société majeur. Les inégalités économiques et sociales, la paupérisation croissante, le rôle de l'échec scolaire, l'exclusion, l'injustice, les carences éducatives et parentales, la perte de repères et l'absence de projets des jeunes sont quelques unes des clés d'explication.

La violence se manifeste au cœur même de l'institution scolaire. Un travail collectif doit être entrepris, la fonction parentale restaurée ainsi que le respect et le dialogue professeurs / élèves / familles. La formation des personnels mérite une attention toute particulière ainsi que la lutte contre la déscolarisation. En France 100 000 à 120 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme chaque année, 8000 dans les Bouches-du-Rhône. L'école peut contribuer à responsabiliser la jeunesse. Les questionnements et les souffrances exprimées par certains jeunes doivent être pris en compte. Ces derniers ont besoin qu'on leur redonne une image positive. Cette violence n'est pas une fatalité. La société doit pouvoir donner aux parents les moyens de comprendre, d'agir et d'être aidé. Cela nécessite de la concertation, de la médiation et un travail de prévention qui doit être mené avec les familles. La prévention a un coût mais elle est indispensable. Un plan Marshall pour les jeunes est nécessaire qui touche à la fois l'école, les relations familiales, la santé, le logement, la formation et l'emploi.

Quelques propositions d'actions concrètes :

- Développer les tutorats individualisés pour un suivi personnalisé et disponible
- Une aide aux familles et la mise en place de modules parents et enseignants
- L'expérimentation de la présence de parents dans les établissements scolaires (salle des parents et salle des professeurs).
- Travailler davantage sur des actions où le sport joue un rôle central
- Apprendre à l'école avec des modules d'expression comme « l'art de se disputer »

Atelier3

### **Le logement une urgence et un droit pour tous.**

Le logement est un besoin et un droit fondamental tel que se nourrir, travailler, s'éduquer ou se soigner. C'est une valeur constitutionnelle qui définit la dignité humaine. Aujourd'hui ce droit n'est pas respecté, la loi SRU n'est pas appliquée, et le nouveau droit au logement opposable (DALO) n'est qu'un effet d'annonce. La situation est grave, partout en France et pour toutes les franges de la population. Le débat en atelier a permis l'émergence de propositions.

- L'Etat doit prendre ses responsabilités. Il doit faire respecter le seuil des 20% de logements sociaux, instauré par la loi SRU. Mais nous avons l'obligation d'aller plus loin dans les grandes villes et de faire respecter ce même seuil par quartier, secteur ou arrondissement.
- Nous devons mettre les moyens pour le droit au logement soit opposable devant les tribunaux.
- La crise du logement est générale et nous devons apporter des solutions à ceux qui dépassent les plafonds de ressources pour un logement social et qui ne peuvent payer une caution dans le privé. Nous proposons de créer une « caution municipale ».
- Les mairies n'ont jamais fait de réserve foncière, d'où l'incapacité de construire. Aujourd'hui les communes doivent se porter acquéreur de terrains.
- Pour garantir la mixité sociale, les collectivités doivent imposer aux promoteurs une part de logements sociaux dans tout programme de constructions.

Atelier 4

### **Quel lycée pour demain ?**

La politique de mépris de l'éducation par le Gouvernement a pour seule conséquence l'augmentation des coûts sociaux. Celui de l'échec scolaire, de la désespérance des jeunes, de la concurrence entre l'Etat et les collectivités territoriales, les parents et les établissements, Quelques propositions d'actions :

- Face à ce constat, nous proposons que les enseignants puissent avoir de vrais espaces de travail. Cela participera à redonner une dynamique dans les lycées. Il nous faut accompagner le passage du lycée vers les études supérieures.
- Développement de l'autonomie des jeunes, amélioration de l'orientation pour équilibrer les filières en créant un véritable service public de l'orientation.
- Revoir les rythmes scolaires
- Evaluer l'élève en fonction de ses acquis et non de son niveau scolaire
- Donner les moyens aux enseignants de développer des démarches expérimentales

**Ces ateliers feront l'objet d'actes détaillés très prochainement.**